

**Charte Investissement Responsable
des acteurs de la Place de Paris:
*Actions menées par les signataires pour
répondre à leurs engagements***

Bilan 2009-2011

Mars 2012

Les signataires

➤ Depuis juillet 2009



➤ Depuis septembre 2011



Préambule

La crise pose la question du rôle et du mode de fonctionnement des marchés financiers et de leur contribution à l'économie réelle. C'est pourquoi, il est plus que jamais nécessaire de s'interroger sur les moyens de renforcer la contribution de la finance au développement durable et d'obtenir une meilleure prise en compte du long-terme par les marchés financiers.

La mondialisation doit être accompagnée de mécanismes permettant de répondre aux enjeux d'un développement durable qui dessine un mode de croissance plus soutenable et concourt à la réduction des vulnérabilités économiques et sociales mondiales.

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) et la Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises (RSE) sont à même de faciliter cette transition.

L'ISR et la RSE sont des facteurs d'innovation facilitant l'accès à de nouveaux marchés et favorisant la compétitivité tout en permettant de mieux anticiper les risques.

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, et de gouvernance dans la conduite des activités influence, en effet, positivement, sur le moyen et le long terme, la performance des entreprises autant que la sécurité et la rentabilité des investissements.

Conscients de ces enjeux, **les acteurs de la Place de Paris se sont engagés**, dès 2009, à travers la signature d'une **Charte de l'Investissement Responsable**, articulée **autour de 3 objectifs** :

- Développer l'ISR.
- Développer l'information extra-financière des entreprises et favoriser le dialogue entre Émetteurs et Investisseurs (reporting extra-financier, information régulière du Conseil et de l'Assemblée générale).
- Favoriser la finance de long terme (épargne longue, adaptation des normes comptables, rémunération des professionnels des marchés).

Le document ci-après établit un **premier bilan des actions entreprises sur ces différents principes durant la période 2009-2011**.

Le marché de l'ISR en France

Après avoir progressé de 30% en moyenne entre 2007 et 2010, les encours ISR ont enregistré une nouvelle progression de 35% en 2010, atteignant 68,3 milliards d'euros.



Cette croissance, d'autant plus importante quand on la compare à celle du marché global (+1,7% selon l'AFG), est portée par la conversion à l'ISR de fonds existants. La gestion collective renforce sa domination (59% du total des encours) sur un marché dont les investissements institutionnels détiennent toujours 70%.

Il semblerait qu'en 2011* la hausse se soit poursuivie avec toutefois un recul des encours relatifs aux fonds actions (en lien avec la dégradation des marchés) plus que compensé par la progression des encours collectés au titre de l'épargne salariale ISR et des fonds dédiés aux Investisseurs Institutionnels.

Concernant les modes de gestion, les acteurs français privilégient la sélection sur des critères ESG à 90%, qu'ils peuvent combiner avec d'autres approches comme l'exclusion normative.

S'agissant de l'épargne salariale placée dans l'ISR, elle a connu une croissance de 47% en 2010 et représente désormais 9,6 milliard d'euros soit 18,4% de l'épargne salariale française. Ce type de placement est un vecteur de développement très important de l'ISR auprès des investisseurs particuliers.

L'ISR souffre, en effet, d'un manque de visibilité auprès de cette catégorie d'investisseurs. La distribution des produits ISR dans les réseaux est en progression mais reste encore marginale. Les deux obstacles principaux à une commercialisation plus large de ces produits concernent la formation insuffisante des conseillers de clientèle et la méconnaissance des produits ISR par le grand public. Le passage d'une approche ciblée à une approche « mainstream » est de nature à faire évoluer cette situation.

Source : Novethic

*Les chiffres de 2011 n'ont pas encore été publiés.

1. Développer l'ISR

➤ Communication/Sensibilisation

- Création de la **semaine annuelle de l'ISR (FIR)**/Partenariat et participation au Comité de pilotage coordonné par le FIR (AFG, FIR, FFSA, Paris EUROPLACE, ORSE, SFAF)
- Publication d'un **mini-guide sur l'ISR à destination du grand public (FBF, ORSE, FIR)**
- Organisation d'une **conférence annuelle** consacrée aux avancées réalisées dans le domaine de l'ISR (SFAF)
- **Organisation d'une manifestation, en 2008**, sur le thème « *Renforcer la Contribution de la Finance au Développement Durable* », dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne (Paris EUROPLACE)
- **Partenariat media** avec BFM Business : une émission par mois sur l'ISR (FIR)

➤ Diffusion de bonnes pratiques auprès des acteurs de la chaîne de l'ISR/Méthodes

- Intégration de l'ISR dans l'**action de formation professionnelle (AFG)**
- Lancement d'une **enquête de Place sur l'ISR** avec pour objectif d'identifier les besoins des acteurs ISR de la place de Paris, le potentiel du marché français de l'ISR et la capacité des acteurs parisiens à orienter des fonds vers l'ISR (Paris EUROPLACE)
- Publication, en 2010 et 2012, de la **1ère et de la 2e édition des indicateurs du développement durable** issus des résultats de l'enquête menée auprès des assureurs par l'AFA concernant les 5 points de la charte développement durable initiée en janvier 2009 par la FFSA (FFSA)

- Publication d'un **guide sur les réponses pédagogiques apportées par les établissements financiers concernant le choix de l'ISR** avec pour objectif de valoriser les actions menées par les établissements financiers pour sensibiliser et former leurs collaborateurs à l'ISR et pour informer et inciter leurs clients à choisir cette forme d'investissement encore mal connu (*ORSE*)
- Publication d'un **guide sur la promotion de l'ISR par les établissements financiers** destiné en priorité à la sensibilisation des différents acteurs de la chaîne de l'ISR concernant la conception et la commercialisation d'un produit ISR (*ORSE*)
- Publication d'un **rapport en 2012 sur la rationalité de l'ISR** (*AF2I*)
- Publication d'articles et de dossiers consacrés à la promotion de l'ISR et de la Charte dans les revues publiées par les signataires à destination de leurs membres (*AFG, MEDEF, SFAF*)
- **Développement et promotion de la recherche**
- **Partenariats entre académiques et professionnels** à travers la **création de chaires de recherche** (sous l'égide de l'Institut Europlace de Finance) :
 - Chaire « **Finance Durable et Investissement Responsable** » : codirigée par des chercheurs de l'Université de Toulouse et de l'Ecole Polytechnique, elle réunit une quinzaine de sociétés de gestion et d'autres partenaires : Caisse des dépôts, FRR, etc. (*AFG, Paris EUROPLACE*)
 - Chaire « **Finance et Développement Durable** » : codirigée par l'Université Paris-Dauphine et l'Ecole Polytechnique, elle réunit Crédit agricole CIB, EDF et la CDC (*Paris EUROPLACE*)
- **Prix FIR-PRI « Finance et développement durable »** destiné à récompenser dans un cadre européen, des travaux universitaires (Mémoires de Master et thèses) relatifs à l'ISR.

➤ **Actions européennes**

Parallèlement à leur action en France, les signataires se sont attachés à être présents au niveau européen pour faire valoir les positions de la Place de Paris sur ces questions

- Participation active aux travaux menés par les homologues européens des signataires (Business Europe, CEA, CSR Europe, EFAMA, EFFAS, Eurosif, etc.)
- Publication d'un **Code européen de transparence pour les fonds ISR** (AFG, FIR). Tous les fonds ISR ouverts au public ont désormais l'obligation d'adhérer au Code qui doit être mis à jour tous les ans par les signataires
- Réponses régulières aux **consultations de la Commission européenne** (AF2I, AFG, FIR, ORSE, SFAF, MEDEF)

2. Développer l'information extra-financière des entreprises et favoriser le dialogue entre émetteurs et investisseurs

➤ Information extra-financière

- Publication d'un **guide de 6 bonnes pratiques pour la notation extra financière (MEDEF)**
- Mise à jour et publication du **guide répertoriant les agences de notation extra-financière (ORSE)**
- Préparation d'un **guide méthodologique d'application de l'article 225 à l'attention des entreprises (MEDEF)**
- Présentation de la charte IR aux adhérents du MEDEF via le Conseil exécutif et le comité RSE (MEDEF)
- Soutien affiché aux travaux de Paris EUROPLACE dans **Besoin d'Aire (www.besoindaire.com)**, le **livre de propositions du MEDEF pour la campagne présidentielle 2012** (chapitre 4.2) ainsi que dans sa **position générale sur la RSE (MEDEF)**

➤ **Dialogue émetteurs/investisseurs**

- Lancement d'un **outil de dialogue avec les entreprises sur les questions de RSE** : CorDial pour « **Corporate Dialogue** ». La restitution non nominative des entretiens donne lieu à une série de recommandations liée aux meilleures pratiques observées sur le thème retenu chaque année (*FIR*)
- Publication d'une **étude sur les pratiques d'engagement des investisseurs en France et à l'étranger** sur les thématiques environnementales et sociales : débats et votes en AG et dialogue en amont et en aval des AG, mises en œuvre par les actionnaires et les autres parties prenantes (ONG, associations professionnelles, organisations syndicales...) (*ORSE*)
- Organisation des **1ers Ateliers développement durable-RSE-ISR réunissant**, en septembre 2011, Emetteurs et Investisseurs pour travailler ensemble autour du thème « *RSE-ISR: Leviers de création de valeurs, Recommandations pour le B20/G20* » (*Paris EUROPLACE*)
- Participation à différents travaux de Place sur ce sujet (Groupe de travail de l'AMF sur le dialogue avec les Investisseurs et la tenue des Assemblées Générales, etc) (*AF2I*)
- Proposition de création d'un observatoire des relations entre les émetteurs, les agences de notation extra financière et les investisseurs (*MEDEF*)
- **Travaux sur la prise en compte de critères extra-financiers dans l'octroi de services financiers destinés à des secteurs considérés comme sensibles**. Le premier livrable était consacré au secteur de l'armement. D'autres vont suivre concernant l'énergie (*ORSE*)
- Création du **prix FIR-Vigeo** destiné à récompenser les bonnes pratiques en matière de RSE (thème de 2011 : la gouvernance responsable)

3. Favoriser la finance de long terme

➤ Contribution aux travaux sur la finance de long terme

- Participation aux **débats sur les retraites et recommandations en matière de fiscalité long terme** (AFG, FFSA, MEDEF, Paris EUROPLACE)
- **Contribution aux travaux du B20** : des propositions sur le renforcement de la contribution de la finance au développement durable ont été intégrées au rapport final du B20 (Paris EUROPLACE, MEDEF)
- Contribution aux **travaux d'évaluation de la politique en faveur de l'assurance-vie de la Cour des comptes** (AF2I, FFSA, Paris EUROPLACE)
- Participation à la rédaction du **rapport piloté par Gérard de la Martinière sur l'épargne longue** et collaboration à la « task force » mise en place afin d'assurer la promotion des préconisations de ce rapport (AF2I, FFSA, MEDEF)
- Lancement d'un **Groupe de travail sur l'Epargne salariale responsable** avec le CIES (FIR)

➤ Communication/Promotion

- Appui au **développement de l'ISR dans le cadre de l'épargne salariale et de l'épargne retraite** via un dialogue permanent avec les syndicats membres du Comité intersyndical de l'épargne salariale CIES (AFG)
- **Promotion des véhicules d'épargne long terme**, notamment de l'assurance vie (FFSA)
- **Organisation d'une manifestation, en 2010**, autour du thème « *Les attentes des Épargnants en matière de produits financiers durables* », en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du développement durable (Paris EUROPLACE)